

Compte-rendu du groupe de travail

Plaines ouvertes

Lundi 27 mai 2013, 9h30 – 12h30

Salle Capitole (ancien site DIREN), Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et amendement des premières propositions de "réservoirs de biodiversité" ("liste" de réservoir de biodiversité) ;
- Présentation et discussion sur la méthode d'identification des corridors écologiques.

Synthèse des échanges

Avancement de la démarche depuis les groupes de travail précédents

Depuis les derniers groupes de travail, des travaux complémentaires ont été réalisés pour identifier les réservoirs de biodiversité pour chaque sous-trame. Le principe repose sur une analyse dite multicritères. La méthode a été présentée et amendée en Comité Scientifique et Technique du 12 avril 2013. L'objectif des groupes de travail est d'affiner davantage la liste des réservoirs de biodiversité potentiels qui seront présentés au Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet 2013.

Les copilotes souhaitent que les propositions de réservoirs de biodiversité soient partagées et débattues. S'il y a nécessité, des travaux complémentaires pour apporter des précisions seront envisagés. Ceci pourra avoir pour conséquence de différer les résultats d'identification des réservoirs de biodiversité pour une ou deux sous-trames. Le respect du calendrier de la démarche TVB est toutefois également important.

Méthodes et résultats de l'analyse multicritères

L'analyse multicritères assure la prise en compte de données complémentaires (espèces, zonages/inventaires environnementaux, paysage,...) en plus de la modélisation présentée en séance lors des derniers groupes de travail.

Les critères, et les notes attribuées à chacun d'eux, sont adaptés à chaque sous-trames. Pour plus de précision, se reporter aux notes détaillées mises à disposition sur l'espace réservé.

Des variantes dans les résultats ont été étudiées, en faisant varier le poids respectif de certains des critères. Les notes obtenues sont regroupées par classes (6 classes pour « plaines ouvertes ») représentant chacune une part (superficie) identique du territoire régional.

Pour « plaines ouvertes », le Comité Scientifique et Technique (CST) a retenu le test 2 présentant une pondération sur les critères « Continuité d'importance Nationale » et « Zonages environnementaux de type 2 ». Les deux classes de notes les plus fortes sont pressenties comme étant représentatives des réservoirs de biodiversité.

L'examen en séance a pour objet de s'intéresser également au cas des polygones moins bien notés. Sur les indices utilisés dans l'analyse multicritères, une question se pose sur le critère Superficie. Ce critère valorise les grands réservoirs de biodiversité alors que de petits espaces ont également un intérêt écologique potentiel fort (exemple de la Champagne de Méron).

"Liste" des réservoirs de biodiversité

Le travail sur la carte mené en séance a permis d'apporter des amendements à la proposition initiale.

- retrait de certains secteurs apparaissant en périphérie des grandes zones à outarde du centre de la région Poitou-Charentes. Certains de ces secteurs apparaissent en outre plus comme du « bocage dégradé », à restaurer éventuellement, que comme de réelles plaines ouvertes (cas de la Gâtine à l'ouest de Poitiers).
- ajout de la zone Champagne de Méron (ZPS) + zones en limites régionales avec les Régions Centre et Aquitaine qui sont à étudier. Pour la plaine de Villebois Lavalette, le critère espèce est particulièrement faible, la cohérence avec l'Aquitaine sera recherchée en priorité.

Un éclaircissement avec les associations de Protection de la Nature de Poitou-Charentes est nécessaire pour valider les interrogations sur certaines zones. Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, représenté par Damien Chiron propose de préciser certaines informations à réception de la carte de travail géoréférencée (secteurs du Sud de Saint-Maixent,...).

Pour la finalisation des réservoirs de biodiversité de la sous-trame, il est proposé :

- de prendre en compte le test 4
- les ZPS sont réservoirs de biodiversité de la sous-trame plaines ouvertes; l'utilisation des données cartographiques des MAeT est souhaitée pour faire ressortir les espaces où le potentiel écologique d'accueil est intéressant pour les espèces; pour les réservoirs de biodiversité avérés, les données Outardes plus précises pourraient être utilisées ;
- La carte de travail sera ajustée conformément aux remarques formulées en séance, en vue du Comité Régional Trame Verte et Bleue

En conclusion, les réservoirs pressentis pour la sous-trame Plaines ouvertes semblent être de deux types : de vastes réservoirs de biodiversité plaines correspondant aux ZPS à outardes et secteurs de présence du Busard; des réservoirs de biodiversité de superficie réduite dont la richesse biologique est connue (exemple de la Champagne de Méron).

Méthode d'identification des corridors écologiques

Les méthodes de chemin de moindre coût et dispersion, méthodes complémentaires, seront notamment utilisées pour l'identification des corridors écologiques. Ces méthodes sont basées sur la perméabilité de l'occupation de sol.

Elles reposent sur un tableau affectant à chaque espèce cible une note, pour chaque type d'occupation des sols, représentant la difficulté potentielle de déplacement. Les participants peuvent faire part de leur remarque sur ces coefficients (tableau des notes de friction).

L'identification des corridors écologiques à partir des seules données d'occupation n'est pas très adaptée pour cette sous-trame où les espèces cibles sont des oiseaux (busard, œdicnème, outarde,... avec des déplacements aériens). La gestion culturelle conditionne ensuite le caractère attractif ou pas des secteurs d'accueil potentiel des populations d'espèces concernées.

Dans le cas d'espèces terrestres les déplacements se font de proche en proche sur les milieux les plus accueillants. Pour l'identification des corridors écologiques, seule une espèce peut être utilisée ou une

guilde d'espèces (plusieurs espèces). La guilde d'espèces permet de modéliser le déplacement d'un spectre d'espèces plus larges.

Pour les oiseaux, plusieurs cas de figures sont envisageables :

- soit le déplacement des oiseaux se rapproche de celui des espèces terrestres. Si un oiseau se situe dans un territoire favorable, les corridors ressembleront à ceux d'espèces terrestres (de proche en proche). Dans ce cas, les méthodes de chemin de moindre coût et de dispersion sont pertinentes.
- Soit le déplacement des oiseaux se fait par points-relais (corridors en "pas japonais"). Dans ce cas, les méthodes d'identification des corridors sont inadaptées, voire il n'y a pas lieu de représenter des corridors. Lors des échanges, un point de vigilance est signalé sur le déplacement des oiseaux au sein des métapopulations d'oiseaux. Une métapopulation correspond à un groupe de populations d'individus d'une même espèce (oiseaux), séparés spatialement (ou temporellement). A l'échelle du paysage, les habitats favorables et défavorables alternent et peuvent croître, diminuer ou disparaître avec le temps. La survie d'une métapopulation dépend d'une recolonisation périodique par dispersion d'où l'importance d'assurer des corridors en cas de disparition totale des habitats favorables.

Le manque de connaissances sur la localisation des métapopulations et la manière dont les espèces se déplacent réellement est une difficulté majeure pour identifier les corridors. Cependant, les données précises sur les outardes et les cartographies MAEt pourront compléter l'analyse.

En conclusion, une première identification des corridors sera testée à partir de la guilde d'espèces figurant dans le tableau de friction. Il subsiste une interrogation sur la pertinence voire l'intérêt de considérer des corridors pour cette sous-trame, si ce n'est pour relier des réservoirs de petite dimension.

A l'issue des premiers tests cartographiques « corridors », les copilotes trancheront. A titre d'exemple, la Région Centre a choisi de ne pas représenter de corridors écologiques terrestres pour sa propre sous-trame plaines ouvertes.

Suites de la réunion

Afin de préparer la tenue du Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet, la validation des réservoirs de biodiversité et la présentation de la méthode d'identification des corridors écologiques les participants peuvent transmettre :

- Des remarques/compléments sur les notes méthodologiques de l'analyse multicritères ;
- Des remarques/amendements sur la "liste" des réservoirs de biodiversité, en complément du travail qui a été fait en groupe de travail ;
- Des remarques ou réflexions sur les notes de friction pour chaque type d'occupation du sol par espèces (mentionnant les références bibliographiques s'il y a lieu) ;
- Ainsi que tout autre complément jugé utile.

Il est convenu d'envoyer les tableaux de notes de friction et les cartes intermédiaires de chacun des critères de l'analyse multicritère "Plaines ouvertes" aux participants.

Une cartographie géoréférencée mise à jour à l'issue du présent groupe de travail sera communiquée aux participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance. Les cartographies produites en séance pourront également être diffusées.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés par mail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu fin septembre 2013 et présentera le travail abouti sur les réservoirs de biodiversité et les premiers résultats des corridors écologiques. Les copilotes de la mission souhaitent également engager la phase plan d'actions en septembre 2013. L'objectif du plan d'actions sera d'identifier les priorités d'actions (thématiques, ou territoriales) de la région Poitou-Charentes. Le plan d'actions fera état des politiques et des volontés existantes en matière de reconexion des continuités écologiques par les différentes structures partenaires.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :

Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
 Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
 Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC
Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement	Eric GUINARD
Chambre d'agriculture Vienne	Jean LAMOUREUX
Conseil Régional	Anne-Sophie CHAPLAIN
Direction Départementale des Territoires Charente	Anne-Marie GALLO-CHALLON
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Bernard HERY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Alain VEROT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Aurore PERRAULT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes (stagiaire)	Marie RENAUD
Fédération Régionale des Chasseurs	François CABANTOUS
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	Damienne CHIRON
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Thierry CLAUSSE